ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 381.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 26 au 27 mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 37 à 5 h. 58.

La remise de la Légion d'honneur à M. Alphonse VROMANT

Une touchante manifestation s'est déroulée mercredi, à 10 h., à l'hôpital « La Fraternité », à l'occasion de la remise officielle de la croix de la Légion d'honneur à M. Alphonse Vromant, infirmier-chef, attaché au pavillon n. 6. Cette cérémonie était présidée par M. le docteur Butruille, chirurgien de l'établissement, entouré de MM. Petit, adjoint au maire, représentant l'administration municipale ; le professeur René Legrand, administrateur ; docteur Fauverthe, Pierre Lenglent, vice-président de la commission des hospices ; docteur Delcourt, directeur ; Chrétien, économe ; Vaneecke, secrétaire ; Charles Vanderrusten, chef de bureau à la Fraternité ; Albert Delie et Leon Godaert, attachés aux établissements hospitaliers, tous deux chevaliers de la Légion d'honneur, au titre de grands invalides de guerre, et toute le personnel.

M. Butruille dit que la France continuait à vivre et savait reconnaître les mérites de ses enfants, avant sacrifié le meilleur d'eux-même pour la Patrie. Il se déclara heureux d'avoir été choisi pour remettre à son devoué adjoint depuis plus de vingt ans, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, à Alphonse Vromant, ancien voldat du 2e zouaves, amputé de la jambe gauche à la suite d'une grave blessure reçue le 12 octobre 1917. Il exposa les grandes qualités professionnelles du récipiendaire qui est devenu son confident et ami. Ensuite avec le réconfrère habituel, il remit les insignes au nouveau chevalier en lui donnant l'accolade. Puis M. Lenglent félicita M. Vromant tout en affirmant qu'il était fier d'avoir de pareils hommes dans son personnel. M. Delcourt joignit les félicitations des membres de l'administration hospitalière. Et après les remerciements de M. Vromant, la cérémonie prit fin par un vin d'honneur.

TRAMWAYS

JEUDI A 3 HEURES 30

DERNIÈRE AVENTURE

SAMEDI : LE PATRIOTE

DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles de renouvellement en pain, viande et matières grasses se poursuivra dans l'ordre suivant, salle « Henri Watremez », rue de l'Hospice Jeuli 27 mai :

De 8 h. 30 à 11 h. 45, 18.001 à 21.000 ; de 14 h. 15 à 17 h. 45, 21.001 à 24.000.

Les retardataires ne pourront être servis que dans l'après-midi du lundi 3 mai, de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Plus de 100 millions de lessives ont été faites avec Blanco ! N'est-ce pas la plus belle des garanties ?

Produit Honnorez. 9 bis2

DE LA VIANDE DE CHEVAL

Le Centre d'abattage informe les consommateurs que de la viande de cheval a été attribuée aux bouchers ci-dessous désignés :

MM. Ouvrard, 117, rue de Fontenoy, Roubaix ; Willem, 150, rue de Lannoy, Roubaix ; Barret, 48, rue de la Justice, Lys-lez-Lannoy ; Merlin, rue Jean Jaurès, Croix.

ARTISANS !

Travailleurs indépendants !

Vous recevrez vos Assurances Sociales en adhérant à l'« Entr'Aide Artisanale » Association des Maîtres Artisans Français Accidents - Maladie - Maternité — Décès — Retraite
Direction Départementale : Nord et Pas-de-Calais, 9, rue des Fossés, Lille. Téléphone 536-52 21-5-41

UNE DISTRIBUTION DE PLANTS DE POIREAUX AUX MEMBRES DES J. O. M.

Une distribution de plants de poireaux aura lieu pour les membres des jardins ouvriers municipaux : Nouveau Roubaix, Trois Ponts (y compris Perches et Hutin).

Les jardiniers doivent se faire inscrire pour le jeudi 27 mai, dernier délai, aux endroits ci-après :

Trois-Ponts : garage de garde-tenue, Regnier, 59, rampe, voir le délégué général, M. Wrickel.

Hutin : chez M. Georges Bailly, 210, rue d'Alger.

Nouveau Roubaix : salle de réunion Mariol, 213, rue Jacques, le jeudi 27, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Christian Lambert, 548, rue de Lannoy ; Anita Rase, de Mouvaux, née à la Clinique maternelle de la Fraternité, av. Julien Lagache, 20 ; Guy Maecerman, rue Bernard, 96, né à la Maternité municipale ; av. Julien Lagache, 20 ; Thérèse Briffaut, rue de Tuiles, 80 ; cour Copejans, 4 ; Jean-Claude Cauderman, rue d'Estaing, 25, cour St-Simon, 7, ne rue Éd. Vaillant, 57 ; Jeanine Dubois, rue Deuaix, 35 ; André Lagache, 41, rue Descartes ; Monique Gorczak, 213, rue Éd. Anseele, cour Devreinaux ; Jean-Marie Six, de Tourcoing, ne rue de Cambrai, 80 ; Danièle Pauchant, rue de Constantine, 92, née boul. de Cambrai, 80.

Publications : Lucien Debaisieux, rattacheur, 78, rue Anatole France, à Croix et Germaine Rogiers, voyageuse, 12, rue St-Etienne. — Jean-Louis Leblanc, cultivateur, 38, rue de Roemetz, et Gyssle Bury, ap., rue de Roemetz, à Wilrijk. — Jules Philippart, ouvrier en sucrerie, de Caudry, et Julie Vandamme, femme de chambre, 132, rue Jouffroy.

Décès : Oscar Robert, 76 ans, 45, rue Turgot. — Emile Decottignies, rouleur, 37 ans, 23, rue du Gros Saule. — Lucien François, employé, 113, rue de l'Industrie. — Emma Riems, 88 ans, 74, rue du Fontenoy. — Florence Dumouli, 81 ans, rue de Barbieux, 37. — Marcelin De Groote, 65 ans, 35, rue de Barbieux. — Léon Pluquet, 68 ans, 80, av. Linné. — Jeannette Françoise, 0 mois, rue de l'Alma, fort Fresez, 56 ; Marie Vanhoutteghem, 80 ans, 3, place de la Fraternité.

WASQUEHAL

RESTAURANTS A PRIX REDUITS ET SOUPES POPULAIRES

Pour le Capreau, la remise des cartes de restaurants à bon marché et des tickets aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 31 mai au 5 juin, aura lieu demain jeudi, de 14 à 16 h. 30, à la salle annexe des fêtes rue de Roubaix. Pour le Centre, la remise des tickets de soupes populaires aura lieu samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à la salle des fêtes, rue Jean Macé.

CINQUANTE VIEILLARDS DU CAPREAU ASSISTERONT DEMAIN JEUDI AU REPAS GRATUIT A LA FILATURE DU NORD.

Sur invitation qui leur a été adressée récemment cinquante vieillards de 70 ans et plus du Capreau et de la Planche-au-Riez, assisteront demain jeudi, à 13 heures, à un repas gratuit à consommer sur place qui leur sera servi en la salle des restaurants à bon marché de la Filature du Nord.

C'est grâce à quelques initiatives privées qu'après les enfants de prisonniers et orphelins de guerre du Centre et du Capreau et les vieillards du centre, que les vieillards du Capreau, participeront demain jeudi au frugal repas offert par ce généreux comité.

Ajoutons que le jeudi suivant sera réservé à 50 orphelins de guerre ou enfants de prisonniers du centre qui recevront en temps utile une invitation.

LA MATERNITÉ MUNICIPALE EST MAINTENANT INSTALLÉE AUX « PETITS LITS BLEUS »

On sait qu'en attendant son transférement définitif dans la propriété sise 25, rue Sadi Carnot, la maternité municipale est installée depuis une dizaine de jours dans le coquet cadre de l'Œuvre des Petits Lits Bleus, rue L. Michel, quartier du Capreau. Mme Hostaux, sage-femme, qui dirige cet important établissement avise les futures mamans que ces consultations prénatales auront lieu dorénavant les mardi et vendredi, de 14 à 16 h.

Les visites aux nouvelles mamans ne sont autorisées que le dimanche de 10 à 12 h. 30 et le jeudi, de 14 à 16 heures 30. La délivrance des certificats n'aura lieu que les jours des consultations prénatales.

Zoocalcion

Condiment minéral vitaminé

VOLAILLES, LAPINS et PORCS

En vente partout en BLEU, Valenciennes

Un jardinier gravement blessé. — Occupé dans la propriété de Mme Gros, 106, rue Jean Bart, M. Ed Verbrugghe, âgé de 39 ans, jardinier, demeurant, 41, rue Kléber, s'est fracturé le poignet gauche au cours de son travail. Repos de deux mois sauf complications.

A la Famille du Prisonnier. — Ce soir mercredi, de 18 à 19 h., permanence au Centre social, place Gambetta. Pour le Capreau et la Planche-au-Riez, la permanence se tiendra samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, à la salle des soupes populaires, rue Rosa Bonheur.

Avis aux mamans. — Demain jeudi, à 15 heures, visite médicale des nourrissons, salle de l'école maternelle, rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Allocations militaires. — Le paiement du coupon N. 4 efferent à la seconde quinzaine de mai, aura lieu au bureau de postes, rue Ferrer, mercredi prochain 2 juin, de 9 à 12 heures. Aucun paiement n'aura lieu l'après-midi.

A la Symphonie de Wasquehal. — La Symphonie de Wasquehal fondée depuis environ un an et que dirige avec tant de talent, M. Alfred qui prêtera dimanche 30 mai, son précieux concours à une grande fête de bienfaisance qui aura lieu à Roubaix. A cette occasion, les musiciens de la symphonie sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu samedi prochain 29 mai, à 18 heures, à la salle d'honneur de la mairie où ils recevront les dernières instructions sur le programme de la journée de dimanche.

Dimanche également, à 8 h. la continuation des cours de solfège ouverts aux jeunes filles et jeunes gens a la salle des fêtes de la mairie.

A la section de gymnastique des Sports réunis. — A la suite des succès remportés ces derniers dimanches aux concours organisés par la Fédération des sociétés de gymnastique de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, les membres de diverses sections de la société « l'Espérance » affiliée au club des Sports Réunis de Wasquehal, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu vendredi, à 18 heures, au local, rue Jean Macé. Dernières instructions pour le prochain concours de la Fédération.

Etat civil. — Naissance : Nicole Feuder, 184, rue de Lille, née à la Maternité municipale, rue Louise Michel (Petits Lits bleus).

Publication de mariage : Jules Vandenberghe, manœuvre, 46, av. Le Nôtre à Croix, et Yvonne Hancq, retordeuse, 21, rue Jean Jaurès à Wasquehal.

EVIAN — HOTEL — **SPLENDIDE**

Tennis - Plage - Golf

Calme - Confort - Repos

OUVERTURE 1er JUIN

CROIX

LE RAVITAILLEMENT

La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant salle des fêtes, samedi 29 mai :

Premier bureau : matin, rues du Riez, de Roubaix, St-Jacques ; après-midi, rues St-Nicolas, St-Paul, St-Piat, St-Pierre.

2e bureau : matin, rues St-Vernant, Salengro, Strasbourg, Cont, St-Pierre ; après-midi : rues Thiers de Thionville, du Tonkin.

3e bureau : matin, rues du Télephone, de Tourcoing, de Tripoli, de Tunis, av. Vaillant (jusqu'au 28 inclus) ; après-midi : av. Vaillant (de 30 à la fin), Verte (y compris les cours impasses et rangées).

4e bureau : matin, av. Roussel, C. St-Martin, rues Valmy, Vauban, Victoria, des Trois-Villes, Voltaires, Wilson, Zola (jusque) ; après-midi, boulevard Emile Zola (de 46 à la fin).

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription se poursuivra dans l'ordre suivant : jeudi 27 mai, secteur 3, maison des Œuvres, place de la République, pour les rues J. Jaurès, Gambetta, Champs, Salengro.

Vendredi 28, secteur 4, Maison des Œuvres, pour les rues Lille, Gaz, Vauban, Plaine, Négrier, Pannetis, Ouest, Dubled, Perdue, Voltaire, Gare, Fonderie, L. Michel, Ghesquière, Grand Place, place de la République.

LE 26e COLIS AUX PRISONNIERS

Le Comité d'assistance aux prisonniers, informe les familles que le 26e colis sera distribué le lundi 31 mai, toute la journée, au local du ravitaillement, 158, rue J. Jaurès, d'après l'ordre suivant :

Les lettres A à L, de 8 à 11 h. ; M à Z, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Les familles désirant emballer séparément certaines denrées, sous cellophane, pourront se procurer gratuitement, entouré des conseillers municipaux, remettra aux mamans décorées les distinctions qui leur ont été décernées, et dont nous donnons ci-dessous les noms :

Médaille d'Or : Mme Petreaux-Lemoine.

Médaille d'argent : Mmes Dubrulle-Ray ; Plouvier-Dubar ; Baudry-Werwaerde ; Leignel-Lepot.

Médailles de bronze : Debucquoy-Destailleur ; Detrez-Robillard ; Dusautois-Desombre ; Dutriaux-Dupoucheile ; Ehret-Aubert ; Faure-Delepoulle ; Hoornaert-Dejonghe ; Lebon-Van Peteghem ; Philippe-Philippo ; Warie-Devroe ; Desmulié-Bertaux, Genot-Willine ; Guermont-prez-Dassonville ; Reynaert-Hidocq-Rigot-Fourre ; Tonetti-Lomazzi.

En même temps, il remettra à ces vaillantes mamans les bons que le Commissariat à la Famille, le Secrétariat d'Etat à la Production et le Secours National a décidé de leur accorder à cette occasion. Au nom de la Municipalité, M. Bailly remettra également à chaque maman décorée, une enveloppe.

Vaccination antivariolique. — Une seance de vaccination antivariolique aura lieu pour les quartiers du Pont et du Plouich, à l'école Cognacq-Jay, rue des écoles, le vendredi 28 mai, de 10 h. 30 à 11 h. 30. Les retardataires qui ne se sont pas présentes aux séances précédentes sont invités à venir à cette dernière seance.

LINSELLES

Les voleurs punis. — Les services de la gendarmerie ont mis en état d'arrestation le nommé Gerard Bouche, 37 ans, domicilié, 43, rue Castelnau, qui a reconnu avoir volé 6 kilos de laines et 1 bobine de soie mercerisée, aux Etablissements Tiberghien, à Linselles.

Le nommé Emile Adams, domicilié, 9, rue de Lille qui avait acheté cette marchandise alors qu'il n'en ignorait pas la provenance, a également été arrêté, tandis qu'un Désiré Deruyck, 36 ans, domicilié à Bondues, 43, Moulin Cardon, faisait l'objet d'un proces-verbal.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

GRAVE AFFAIRE DE MANŒUVRES CRIMINELLES

Une jeune et frivole servante de 20 ans, Hélène Martin-Pawkoska, en service 9, rue Véronèse, a eu recours — mais vainement — à l'intervention de diverses personnes, dont le metier est celui qu'on devine. L'« opération » ne réussit pas, et c'est à l'hôpital Saint-Sauveur que M. le commissaire de police Bertel retrouva la jeune servante. Trois femmes avaient servi d'intermédiaires et l'une d'elles, pour les « soins apportés », avait touché 700 francs. Il s'agit de Louise Lahousse, née Steeland, 43 ans, 19, rue Vantroyen, qui a été arrêtée et incarcerée à Loos. Les deux autres femmes ont été laissées en liberté provisoire.

Disparition. — L'Administration de l'Hospice Général signale la disparition du pensionnaire Delbasse Louis, né à **Flines-lez-Raches**, le 9 avril 1876, qui a quitté l'Hospice le 19 mai.

Un garçonnat errait. — Vers 11 h. 40, un gardien de la paix a trouvé place du Théâtre un garçonnet abandonné paraissant âgé de 7 à 8 ans, simple d'esprit, n'ayant pu indiquer ses nom, prénoms et domicile.

Il a été confié à l'Assistance publique, rue d'Esquermes, où il a été admis en dépôt.

Signalement : 1 m. 02, cheveux châtain foncé, yeux bleus tête nue, culotte en velours uni noir, pull-over en laine rouge, blouse grise, cache-nez vert, musette en toile marron, chaussettes grises et espadrilles grises avec semelle de caoutchouc.

On vole de tout. — La police enquête sur plainte de : Mlle Dubable Paulette, cafetière, 83 bis, rue des Postes, pour vol d'un litre de Calvados, une bouteille de Cognac, un litre de vin rouge et un paquet contenant des denrées alimentaires.

— Mme Verbrouck née Mercier Marie, cuisinière, à **Nauville-en-Ferrain**, pour vol d'une valise contenant du linge, dans le couloir du 19 de la rue Faidherbe.

— Mlle Odette Bruggman, coiffeuse, 46, rue de Turenne, à La Madeleine pour vol d'un portefeuille contenant 500 fr. et des papiers, commis aux Bains Lillois.

— M. Dobiels Emile, employé à la C. C. du Gaz, 243, rue Verhaeren, pour vol d'un portefeuille contenant 1.035 fr. sur un tramway « H ».

— Mme Maige née Cochez Lucie, 19, Parc Monceau, pour vol de 12 bouteilles de vin, 750 gr. de beurre, 10 œufs et un morceau de saucisson.

Renverse par une auto. — Vers 16 h. 30, M. Sonneville César, 41 ans, cordonnier, 40, rue des Tanneurs, a été heurté par le pare-choc d'une automobile de la maison B.R.O.I.T., 13, rue Faidherbe, que pilotait le chauffeur Dupont Paul, 25, rue Pasteur, et qui suivait la rue de Béthune en se dirigeant vers la place de la République. Cet accident s'est produit face au N° 51 de la dite rue au moment ou M. Dupont doublait un attelage en stationnement.

M. Sonneville ne porte aucune trace de blessure et se plaint d'une légère douleur à la tête. Une enquête est ouverte.

Méfaits de la coquetterie. — La police a appréhendé et déféré au Parquet les nommées : Gourdin Suzanne, 22 ans, tricoteuse à **Fives-lez-Lille**, 34, rue Jean Jaurès, et A. G..., 14 ans, écolière, à Fives également, qui ont été surprises en flagrant délit de vol dans un magasin, rue de Béthune à Lille, de 5 broches, une bague et un carnet.

La prénommée « Suzanne » portait aux orelles une paire de boucles qui avait été volée par A. G... dans un établissement de la rue Nationale.

Tribunal correctionnel

Le colis du prisonnier. — Paul Outerleys, 43 ans, manœuvre, sans domicile fixe, était inculpé d'abus de confiance. Il avait été chargé comme travailliant en Allemagne de remettre un colis à un prisonnier de guerre, lequel colis contenait des chaussures, biscuits, tabac, etc... et avait une valeur de 400 francs. Outerleys detourna le colis à son profit.

Le Tribunal lui a infligé par défaut 1 an et 1 jour d'emprisonnement et a décerné contre lui un mandat d'arrêt.

Le lait falsifié. — Louis Delinselle 64 ans, cultivateur, à Mouchin, hameau de Planard, a écrémé le lait par lui mis en vente dans la proportion de 20 %. Il a été condamné à 2.000 francs d'amende. L'Union des Producteurs de lait et de beurre du Nord, partie civile, a obtenu 1.000 francs de dommages-intérêts.

Les capitaux. — André Beuer, 27 ans, employé, 10, rue Félix Dehau, à Bouvines, a tenté d'importer une somme de 522.000 francs en billets de banque français et une somme de 900 fr. en reichmarks. Il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement pour le délit de fraude, à la même peine, mais avec confusion, pour celui de droit commun, à une amende de 522.900 francs et à une autre de 15.000 francs.

Les stocks. — Albert Poncé, 27 ans, cuisinier, à Roubaix, 91, rue Saint-Joseph était poursuivi pour avoir acheté de la farine, du blé et de la viande à un prix excessif et pour avoir détenu des denrées contingentées irrégulièrement.

Gossaert Gentil, boulevard de Metz, impasse du Beau-Chêne, 34, était poursuivi pour complicité : 3 mois par défaut et 30.000 francs d'amende au premier ; 3.000 fr. d'amende au second.

Le trafic des faux tickets. — Albert Ledoux, instituteur, actuellement domicilié en Isère, et Flore Buitel, épouse Ledoux, avaient été condamnés par défaut à 5.000 fr. d'amende pour avoir participé à une affaire de trafic de faux tickets de pain.

Le Tribunal, sur opposition des deux époux, a remené la peine à 4.000 francs.

Mettez le poids. — Robert Vas, commerçant à Hellemmes, 54, rue Jules Guesde ; Delcroyer Albert, 19, rue Fénelon, à Hellemmes ; Jean-Baptiste Vanhoutte, 42, rue Etienne Dolet, à Hellemmes ; Henriette Delhaye, 42, rue du Docteur Verhaeghe, à Hellemmes ; Valentine Bolengier, 193, rue Faidherbe, à Hellemmes ; Eugénie Semoens, 117, rue Fénelon, à Hellemmes ; Hélène Ponchaut, veuve Brouswick ; Marie-Louise Degorne, femme Coussemacker et Marie Vanhaeverbeke, veuve Dubar, domiciliées, à Hellemmes étaient poursuivis pour tromperie commerciale en vendant du pain qui n'avait pas le poids convenu.

Ils ont été condamnés à 500 fr. d'amende.

En chemin de fer. — Robert Croes, 35 ans, tourneur, à Lille, 31, rue Caumartin, a outragé un contrôleur de la S.N.C.F., le fer aout 1942, à Avion. Par défaut, il a été condamné à 8 jours d'emprisonnement et à 1.200 francs d'amende.

Le bien d'autrui. — 8 jours d'emprisonnement avec sursis et 200 fr. d'amende à Georges Dujardin, journalier, à Emmerin, pour vol de savon.

— 1 mois avec sursis, 300 francs d'amende et 1 franc de dommages-intérêts à **Victor Rossel, garde-pylône, à Allennes-les-Marais**, pour vol de balles de paille.

— 3 mois, à Roger Bondel, 89, rue Philadelphie, à Lille ; à Louis Declercq, rue Malsence, à Lille ; à Léon Dewilde, même rue, pour avoir tenté de dérober des fûts de cérusc.

— 4 mois, à Joseph Celia, manœuvre, à Roubaix qui a détourné des vêtements et objets divers, à M. Le Teunec.

Après le contrôle. — Le 14 décembre 1942, un contrôleur des Services du ravitaillement se rendait à la boulangerie sise à **Lille**, 6, rue J.-Guesde. Après avoir examiné les stocks de farine, il exprima le désir de poursuivre ses investigations au grenier. Le boulanger, M. Gnabert, refusa et traita le contrôleur de saligard.

Le tribunal a condamné le boulanger à 300 frs d'amende.

Le beurre sans tickets. — Jeanne Demeulemestere, 33 ans, 110, rue Jean-Jaurès, à **Halluin**, s'est fait livrer 50 kilos de beurre sans tickets, marchandise qui était destinée à l'exportation. Elle a été condamnée pour le délit douanier à 15 jours d'emprisonnement, à 3.000 francs d'amende, à une astreinte de 3.000 francs et pour le délit de droit commun à une amende de 4.000 francs.

Et le devoir ! — Malgré l'ordre de réquisition dont été l'objet le personnel des mines d'**Ostricourt**, **Leon Godaux, mineur à Ostricourt**, rue Florent-Evrard, abandonna son travail le 8 septembre 1942. Il a été condamné à trois mois d'emprisonnement.

— Pour même délit, même peine à François Rupek, d'Ostricourt, et à Stanislas Wyzuzak, ouvrier mécanicien, à Offranville.

Le combustible. — Louis Dupont, 39 ans, marchand de charbon, à Lille, 39, rue Francisco-Ferrer, s'est fait livrer sans tickets 12 sacs de charbon. Il a été condamné à un mois d'emprisonnement avec confusion, et 1.500 francs d'amende.

LE PARTI POPULAIRE FRANÇAIS ORGANISE DES COURS GRATUITS D'ALLEMAND

La section locale rappelle à tous ses membres et sympathisants de Lille, Roubaix, Tourcoing et environs, qu'un cours d'allemand pratique débutera le mardi 1er juin 1943.

Ces cours auront lieu tous les mardi et jeudi de chaque semaine, au siège, 4, avenue Charles-Saint-Venant, à Lille.

Cet enseignement est entièrement gratuit et vu l'utilité particulière plus grande encore de ces cours, dans les circonstances actuelles et futures, la section invite ceux que la langue allemande intéresse à venir nombreux à chaque séance.

MESSE ANNIVERSAIRE POUR LES MORTS DU G. S. D. 2 ET DE LA S. S. A. 2

Les anciens du G. S. D. 2 et de la S. S. A. 2 sont invités à assister à la messe anniversaire, le dimanche 6 juin, à 10 h., en la chapelle Saint-Eubert rue Lydéric (face à la caserne Vandamme).

Cette messe sera dite aussi aux intentions du R. P. Basquin, ancien aumônier de la 2e D. I. et de M. Lefebvre, prisonnier rapatrié, décédés.

A l'issue de la messe, réunion intime au café Moderne, Grand Place.

Cour d'Appel de Douai

Le mobilier de la voisine défunte, à Raubaix. — Mme Hortense Vanhecque, 127, rue de Flandre, à Roubaix, décéda à l'Hôpital de la Fraternité.

Sa voisine, Mme Marie Hannatte-Fiens, 69 ans, s'introduisit dans la maison. Elle disposa d'une partie du mobilier et fut accusée d'avoir détourné du numéraire.

Les juges lilloIs lui infligèrent 2 mois de prison. La Cour, après la plaidoirie de Me Philippe Kah et l'intervention de Me Brunelat, avocat de la partie civile, a ordonné une information complementaire qui a été confiée à M. le conseiller Legal.

Le Meninois et les produits de beauté à Tourcoing. — Sur la grand Place de Tourcoing, les douaniers appréhendèrent le Belge Marcel Denys, 31 ans, de Menin, qui transportait un lot important de produits de beauté et d'articles de parfumerie et comptait le passer en Belgique.

Le tribunal de Lille relaxa Denys.

La Cour lui a infligé quinze jours de prison et a fait droit aux conclusions de l'administration des douanes.

La tricoteuse et la laine volée. — Mme Julia Meurant, 35 ans, à Tourcoing, possédait une machine à tricoter avec laquelle elle confectionnait des pull-overs. On trouva chez elle une certaine quantité de laine qui avait été volée aux établissements Masurel.

Incupée de recel, Julia Meurant fut condamnée à quinze jours de prison par le tribunal de Lille. Son défenseur, Me Phalempin, a soutenu que travaillant à façon elle ignorait la provenance de la laine qui lui était confiée par ses clients.

La Cour a sequitté Mme Meurant.

Renard à deux pattes à Hesdin-l'Abbé. — Maçon à Hesdin-l'Abbé, Abel Marcq, 38 ans, fut inculpé d'un vol de volailles au préjudice de Mme Blin.

Par défaut contradictoire, la Cour a confirmé un jugement du Tribunal de Boulogne, condamnant Marcq à un mois de prison et 600 fr. d'amende.

Vol d'argent et de titres à Lumbres. — M. Grandsir, cultivateur à Lumbres, en août dernier travaillait aux champs. Dans la poche de son veston, qu'il avait déposé sur une javelle, fut volé un sac qui contenait quelques billets de 1.000 fr. et des titres.

Le fermier soupçonna de la soustraction le jeune Paul Rose, 19 ans. Celui-ci avait déjà fouillé les poches de M. Grandsir.

L'enquête revéla que Paul Rose et son frère Albert s'étaient fait remarquer par des dépenses inhabituelles.

Le Tribunal de Saint-Omer relaxa les frères Rose du chef de vol, où sac, mais il infligea 4 mois de prison et 3.000 fr. d'amende à Paul Rose pour la fouille initiale du vêtement.

Me Phalempin a sollicité une relaxe totale. Décision confirmée.

LES SPORTS DANS LA RÉGION ROUBAIX-TOURCOING

UNE BELLE REUNION DE BOXE A ROUBAIX

Dimanche 30 mai, à 15 h., la Salle de l'Académie des Sports de Roubaix sera le théâtre d'une nouvelle et intéressante réunion de boxe pour laquelle les actifs organisateurs ont fait appel aux meilleurs amateurs régionaux.

Voici les huit comote qui se dérouleront en 3 rounds de 3 minutes : Lougez, champion du Pas-de-Calais (B.C.H.L.) contre Sleuw, champion des Flandres (A.S.R.) ; Delplanque (B.C.H.L.) contre A. Henneuse (A.S.R.) ; Hombrouck (B.C.H.L.) contre Vandercruysen (B.C.T.) ; Piette (B.C.H.L.) contre Herlem (B.C.N.) ; Hage (B.C.H.L.) contre Bailleul (A.S.R.) ; Montagne (B.C.H.L.) contre Gronier (B.C.C.) ; Dauman (B.C.T.) contre Lemahieu (B.C.C.) ; Petit Raymond (B.C.C.) contre Lapère (A.S.R.). Prix des places : Rings, 12 fr., Populaires, 6 fr. Location sans frais à l'A.S.R., rue du Chemin de Fer.

UN MEETING-CONCOURS D'ATHLETISME A L'EXCELSIOR

Dimanche 30 mai, au stade de l'Excelsior à Roubaix, un meeting-concours se déroulera le matin. Il servira de nouveau stage pour les candidats officiels qui ont opéré le dimanche 23 mai à Marquette.

Le Comité des Flandres d'Athlétisme fait connaître que tous les candidats officiels du District Terrisn qui ont prêté leur concours au Challenge Kuhlmann doivent être présents à 9 h. le matin au stade Amédée Prouvost.

Les épreuves suivantes auront lieu : Seniors : 100 400, 800, 1.500, 5.000 m. Concours : longueur, hauteur, poids, disque, perche, javelot. Juniors : 100, 400, 800, 1.500, 3.000 m. Concours : hauteur longueur, poids, javelot.

Limitation des concours : 2 hommes par épreuves. Relais mixte : 5 × 6 × 3 × 2 × 1. Engagements sur le terrain à 9 heures.

Lisez

LES SPORTS DU NORD

le grand hebdomadaire régional

EN VENTE LE SAMEDI

LE NUMERO : UN FRANC

LES DEMANDES DE PNEUS DE VELO

Les personnes ayant déposé leur demande de pneu velo entre le 22 mars et le 24 avril, peuvent se pré-

HALLUIN

LE RAVITAILLEMENT

Demain vendredi 28 mai, distribution des tickets de juin, à la mairie de 8 h. 30 à 9 h. 30, 10.401 à 10.800 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 10.801 à 11.200 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 11.201 à 11.600 ; 14 à 15 h, 11.601 à 12.000 ; 15 à 16 h. 12.001 à 12.400 ; 16 h. à 17 h. 30 12.401 et plus.

LA JOURNÉE DES MÈRES

Dimanche prochain sera rendu aux mères, comme chaque année, l'hommage solennel auquel elles ont droit. Dix-neuf mamans d'Halluin recevront la medaille de la Famille française. Voici le programme qui a été élaboré par les organisateurs de cette grande journée

L'après-midi, dans la vaste salle du manège (entrées : rue de Lille et rue du Moulin) aura lieu, à 16 h. précisee, une fête ouverte à tous et qui a été organisée avec le concours de la Société de musique « La Philharmonie » et des enfants, garçons et fillettes, de toutes les écoles, officielles et privées, de la ville.

Les écoliers et écolières interpreteront trois chœurs, et M. le Maire qui présidera cette reconfortante manifestation, remettra aux mères médaillées la décoration qu'elles ont si bien méritée.

La générosité de l'Union patronale de la région d'Halluin, de la Caisse d'épargne, du Secours national et de l'Union des Familles nombreuses permettra aux mamans-mères à l'honneur de recevoir divers dons, desquels, en ces heures difficiles, elles apprécieront certainement l'importance. D'autre part, un succulent goûter, composé de pain d'épice et de confiture, sera offert le lundi 31 mai, aux enfants des écoles qui auront participé à la fête.

Dispensaire d'hygiène sociale. — Jeudi 27 mai, consultations à partir de 9 h. pour les malades d'Halluin et Ronco ; dès 15 h. pour ceux de Bondues, Neuville-en-Ferrain, Linselles, Bousbecque, Wervicq-Sud, Comines.

Gain de Terre Halluinois. — Ce jeudi, au local, rue Gustave Deametre, permanence assurée de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Jeudi après-midi, au 42, rue Jean Jaurès, permanence de 15 à 18 heures.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidelo-Lehoucq (Téléphone 4.86) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 19 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

UN CAMBRIOLEUR EST ARRETE

A la suite d'une enquête menée par la P. J., le nommé Marcel Dean, 16, rue des Plats à Wattrelos, a été arrêté. Il a avoué sa participation dans de nombreux vols dans des établissements industriels de la région. Notamment, le 7 avril, aux établissements Lepers-Duduve, 82, rue des Plats où 420 mètres de cotonades furent volées le 23 avril ; chez M. Georges Peckre, rue de la Croix-Rouge, pour vol de pull-overs ; le 25 avril, aux établissements Hervein, rue du Chêne-Houpline, pour vol de 500 kilos de laine et, enfin, le 8 mai, dans une usine de Templeuve, pour vol de tissus. Les recherches se poursuivent pour retrouver les complices.

Le trafic de la laine. — La police de sûreté a découvert dans une habitation de la cour Saint-Augustin, rue de Guisnes, un sac contenant 26 kilos de cartes de laine, qui venait d'y être déposé par une maison de transports. La marchandise a été saisie et on recherche le propriétaire de la marchandise, laquelle devait être destinée au commerce clandestin.

La cambrioleuse à l'ouvrage. — Après avoir fracturé la porte d'entrée, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin sis au N° 55 de la rue du Fagot et appartenant à M. Verbele, 4, rue du Collecteur. Ils ont emporté deux machines à écrire, deux bicyclettes, une batterie de cuisine et des litres de vin et apéritifs. La police a reçu une plainte et recherche les auteurs de ce vol.

Le ravitaillement

SECTEUR 10 (Ecole municipale de filles, rue du Dragon) :

Jeudi 27. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Alma, Alsace, Angleterre ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rue d'Anvers ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Armentières, Austerlitz, Bapaume ; de 14 à 16 h. : rue Blanche Porte et cours ; de 16 à 17 h., rues Boulogne, Bardford, Caleis ; de 17 h. à 17 h. 45 : rues Clinquet, Couiona.

Vendredi 28 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Debuchy, Dragon ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rue de Dunkerque ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Epinette, Francs, Haubourdin ; Hoche ; de 14 h. à 15 h. 30 : rues Jacquard, Lacépède, place et rue Leverrier ; de 15 h. 30 à 17 h. : rue de Lille ; de 17 h. à 17 h. 45 : rues Lorraine, Masurel, Neuve.

Samedi 29 mai : de 8 h. 30 à 10 heures : rue de Paris ; de 10 h. à 11 h. : rues Petit Village, Philippe de Girard, Sergent Bobillot, Valenciennes ; de 11 h. à 11 h. 30 : rue de la Vigne.

Les retardataires pourront être servis le lundi 31 mai, à la Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

Les Concours au Conservatoire

Voici les résultats du Concours du SAMEDI 22 MAI :

Classe de Solfège (jeunes filles). Cours supérieur (professeur : Mlle **Dupuis-Madeleine**) : Prix d'Excellence, **Médaille de verm